



Protégez votre bébé contre la coqueluche.

En vous vaccinant contre la coqueluche pendant votre grossesse, vous protégez votre enfant contre cette maladie dès sa naissance.

INFORMATIONS IMPORTANTES À L'ATTENTION DES FEMMES ENCEINTES

- La vaccination contre la coqueluche à 28 semaines de grossesse est le meilleur moyen de protéger votre enfant contre cette maladie jusqu'à ce qu'il reçoive sa première vaccination à l'âge de six semaines.
- Le vaccin est désormais gratuit pour toutes les femmes enceintes en Nouvelle-Galles du Sud.
- Il vous faudra quand même vacciner votre enfant contre la coqueluche à l'âge de six semaines.
- La coqueluche est une maladie grave qui peut être mortelle.

QU'EST-CE QUE LA COQUELUCHE ?

La coqueluche est une maladie bactérienne extrêmement infectieuse à l'origine de graves quintes de toux. Chez les adultes, les symptômes peuvent être bénins mais transmise à un bébé qui n'a pas été vacciné, la maladie peut lui être fatale.

Y A-T-IL UN RISQUE POUR MON BÉBÉ ?

Oui. Les bébés ne peuvent pas être vaccinés contre la coqueluche avant l'âge de six semaines. La vaccination contre la coqueluche doit de préférence être administrée à 28 semaines de chaque grossesse pour donner le temps à votre corps de produire des anticorps qui sont transmis à votre enfant avant sa naissance. Ces anticorps protègent votre enfant jusqu'à ce qu'il puisse être vacciné à l'âge de six semaines.

LA VACCINATION EST-ELLE SÛRE ?

Oui, administré pendant la grossesse, le vaccin ne présente aucun danger, ni pour la mère, ni pour l'enfant. Des études menées aux États-Unis et au Royaume-Uni sur 40 000 femmes enceintes ont démontré que les effets secondaires se limitent à une douleur ou une rougeur au bras au niveau de l'injection. La vaccination n'accroît pas les risques de complications pendant la grossesse et le Conseil national sur la recherche médicale et la santé (National Health & Medical Research Council) a récemment renouvelé sa recommandation aux femmes enceintes de se faire vacciner pendant le troisième trimestre de grossesse.

QUE DOIS-JE FAIRE ?

Parlez-en à votre médecin dès aujourd'hui pour savoir comment vous faire vacciner gratuitement au cours du troisième trimestre de votre grossesse.

Sachez néanmoins que votre immunité contre la coqueluche se réduit au fil du temps ; vous devrez donc vous faire vacciner à la 28^e semaine de chacune de vos grossesses.

Il est important que les personnes qui vont être en contact proche avec votre bébé lors de ses premières semaines de vie se fassent vacciner contre la coqueluche. Vérifiez de même que vos autres enfants sont à jour dans leurs vaccinations et demandez à vos proches ainsi qu'aux personnes qui vont prendre soin de votre enfant s'ils ont été vaccinés contre la coqueluche au cours des 10 dernières années. Si ce n'est pas le cas, demandez-leur de se faire vacciner au moins deux semaines avant qu'ils n'aient des contacts avec votre enfant.

Vous pouvez également vous protéger, vous et votre bébé, contre les dangereux effets de la grippe pendant la grossesse en demandant à votre médecin de vous administrer le vaccin contre la grippe, et ce à n'importe quel moment de votre grossesse.

Le vaccin gratuit contre la coqueluche administré pendant la grossesse est le meilleur moyen de protéger votre enfant dès le premier jour de sa naissance. Parlez de la vaccination avec votre médecin traitant dès aujourd'hui.



Health

Pour en savoir plus sur la coqueluche, consultez le site www.health.nsw.gov.au/whoopingcough

French

Visitez le site health.nsw.gov.au/protectnewborns